

« Semons la solidarité entre paysans ! »

Tutoriel d'accès au portail INPI Pour créer, modifier, cesser une entreprise.

→ Remplace le Centre de formalité des entreprises, ancien CFE.

1. Créer un compte sur l'espace INPI et se connecter

Accès au site : <https://procedures.inpi.fr/>

si vous n'en avez pas, créer un compte par l'un des 3 moyens proposés (France connect, France connect plus, INPI) :



The screenshot shows the INPI e-procedures portal homepage. At the top, there are logos for the French Republic and INPI, along with navigation links for help and contact. The main heading is "Bienvenue sur le portail e-procédures". Below this, it lists services: "Création, modification, cessation d'entreprise" and "Titres de propriété industrielle". There are two main columns. The left column offers two options for logging in: "FranceConnect" and "FranceConnect+". The right column is for "INPI Connect" and features a login form with fields for email and password, a "SE CONNECTER" button, and a link for "MOT DE PASSE PERDU".

Suivez les instructions pour accéder au site.

« Semons la solidarité entre paysans ! »

2. Accéder aux démarches de création/cession ou modification d'entreprise

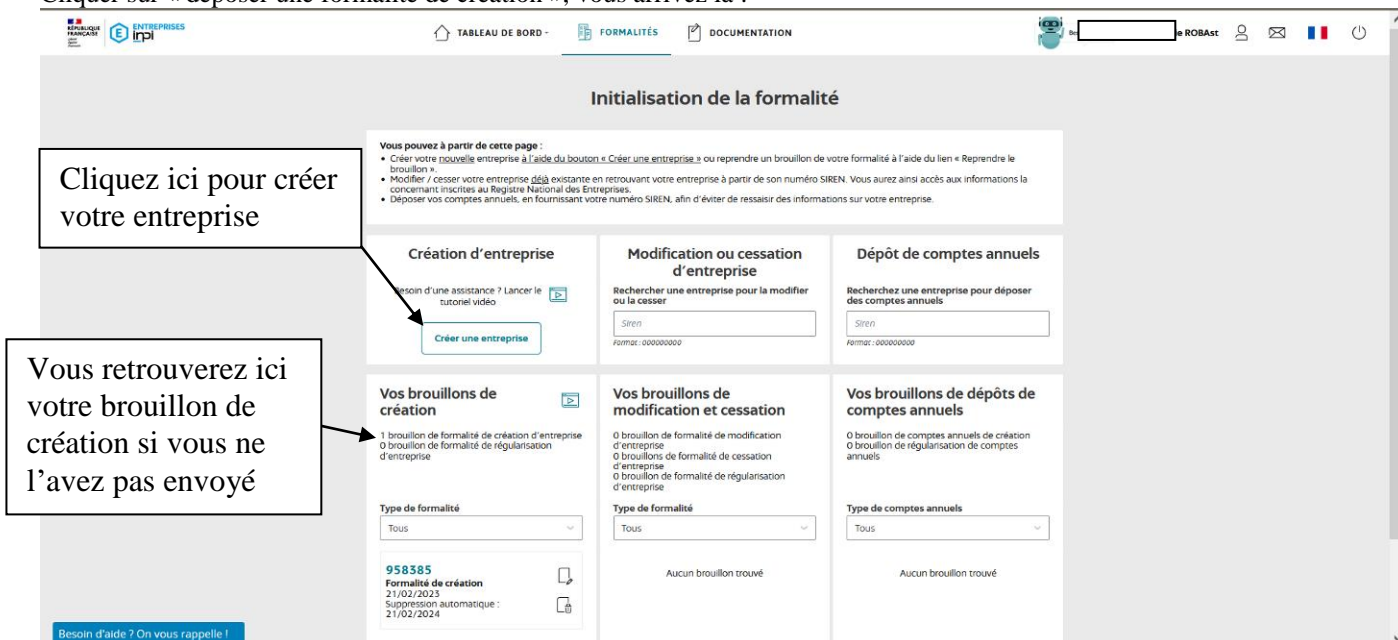
Une fois connecté vous accédez à cet espace :



The screenshot shows the INPI portal interface. A large box at the top right contains the text: "Tout ce qui concerne les démarches d'entreprise, c'est ici !". Below this, the "ENTREPRISES" section is highlighted with a blue box. Three callout boxes point to specific options: "Cliquez ici pour création ou cession" points to "Déposer une formalité de création ou de cessation d'entreprise (sur le Guichet unique)", "Cliquez ici pour modification" points to "Déposer une formalité de modification d'entreprise (sur le guichet entreprises)", and "Cliquez ici pour le suivi des démarches : savoir où en est le traitement quand vous aurez validé votre demande de création par exemple." points to "Suivre l'avancement d'une formalité déposée".

3. Créer votre entreprise

Cliquer sur « déposer une formalité de création », vous arrivez là :



The screenshot shows the "Initialisation de la formalité" page. A callout box points to the "Créer une entreprise" button in the "Création d'entreprise" section, with the text: "Cliquez ici pour créer votre entreprise". Another callout box points to the "Vos brouillons de création" section, with the text: "Vous retrouverez ici votre brouillon de création si vous ne l'avez pas envoyé". The page displays a table of draft forms for creation, modification, and annual account deposits.

« Semons la solidarité entre paysans ! »

Suivez les consignes et faites vos choix selon votre situation :

Ici cas d'une entreprise individuelle agricole :


Nouvelle formalité

Création de l'entreprise


Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.

Veillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise :


Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *

Entrepreneur individuel 


L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? *

Oui Non 


Extension d'une entreprise étrangère *

Oui Non 

Entreprise agricole *

Oui Non 

L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? *

Oui Non 

CONTINUER

Pour une société d'autres questions, mais toujours la question « est-ce une entreprise agricole ».

Vous accédez ensuite aux options sociales :

Si vous êtes cotisant de solidarité, ne déclarez pas d'ayant droit et aucun statut pour le conjoint !

Si vous êtes ATP ou ATS, attention à la déclaration ou pas du.de la conjoint.e.

Identité de l'entreprise


- Entrepreneur
- Entreprise
- Contrat d'appui
- Composition
- Insaisissabilité
- Établissements
- Options fiscales
- Pièces jointes
- Correspondance et observations
- Récapitulatif

Volet social de l'entrepreneur

Situation vis-à-vis de la MSA *

Activité antérieure *

Oui Non

Exercice d'une activité simultanée * 

Oui Non

Affiliation pharmacien

Oui Non

Non salarié ou bénéficiaire du RSA *

Oui Non

Numéro de sécurité sociale *

13 caractères

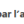
Organisme d'assurance maladie *

Affiliation biologiste

Oui Non


Jeune agriculteur *

Ayant droit couvert par l'assurance maladie

Déclarer des ayants droit couverts par l'assurance maladie * 

Oui Non

Conjoint

Fonction * 

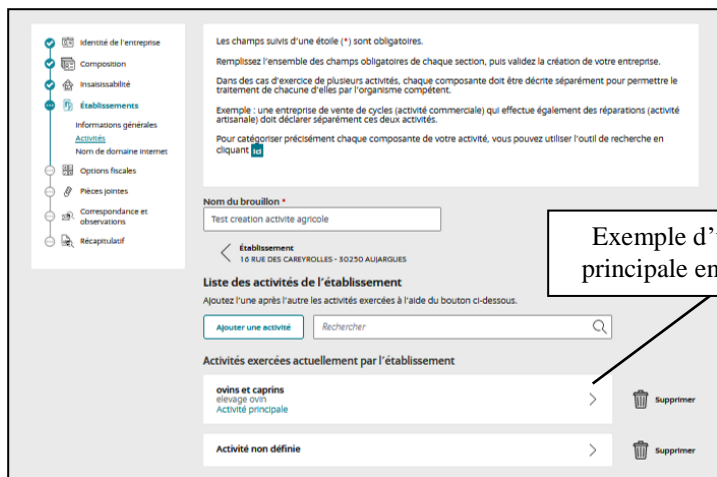
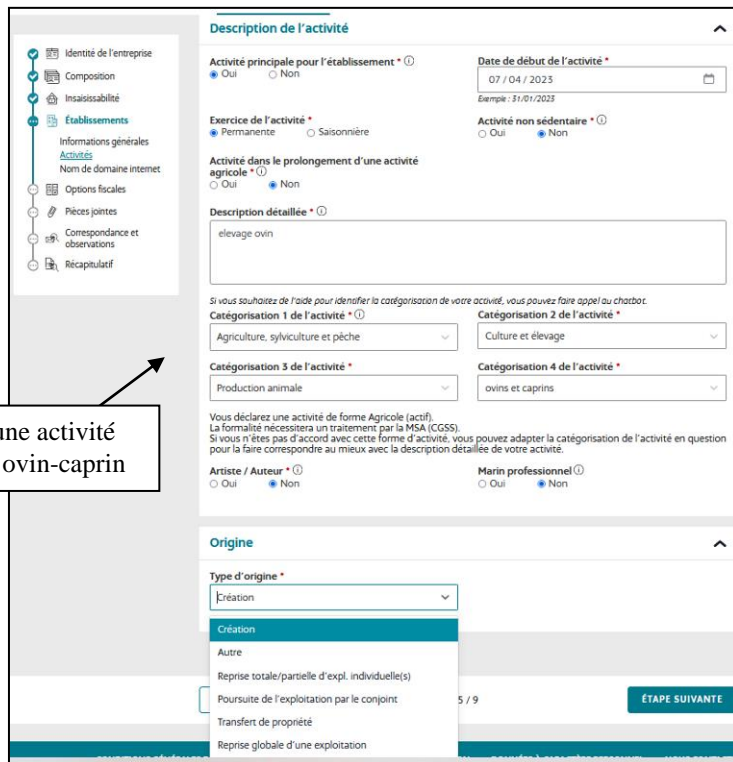
- Aucun
- Co-exploitant
- Collaborateur
- Salarié

ÉTAPE SUIVANTE

« Semons la solidarité entre paysans ! »

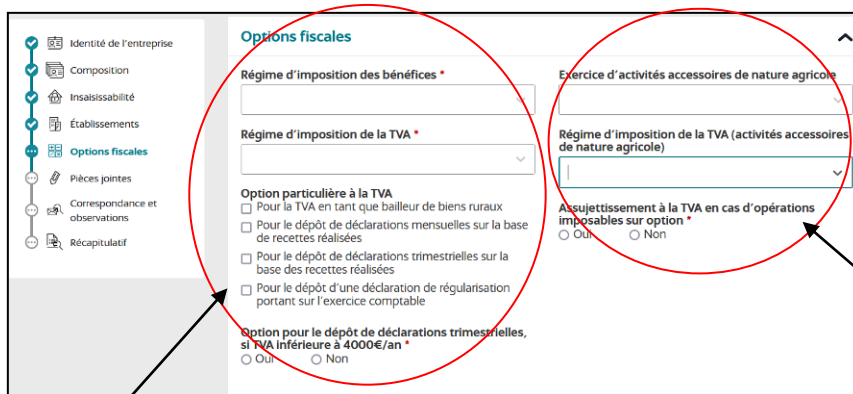
Puis à la définition des activités :

Déclarer autant d'ateliers que ce que vous produisez et précisez quel est l'atelier principal.

Exemple d'une activité principale en ovin-caprin

Enfin aux options fiscales :



Choix si activités dans le prolongement de l'activité agricole (accueil par ex)

Choix pour les activités agricoles
Rappel TVA : le non assujettissement à la TVA s'appelle le remboursement forfait agricole

Et pour finir :

On vous demandera quelques pièces jointes, notamment votre pièce d'identité avec mention manuscrite, puis d'enregistrer.

Voilà, vous avez fait un brouillon, que vous pourrez modifier.

Pour terminer votre demande, n'oubliez pas de l'envoyer, sinon pas aucune suite ne sera donnée !